

Les fours du village

L'Abergement de Varey est réparti en quartiers et hameaux plus ou moins isolés, c'est pourquoi chaque quartier possédait autrefois son four banal. Et le village peut s'enorgueillir d'avoir réussi à conserver 7 des 9 fours communaux.

Le four du village appelé aussi « four du verger » a été déplacé en 1861 pour cause d'utilité publique à cause de la construction de la nouvelle église et a été reconstruit derrière la fontaine du village. Le four se trouvait auparavant à l'emplacement des marches de l'église.

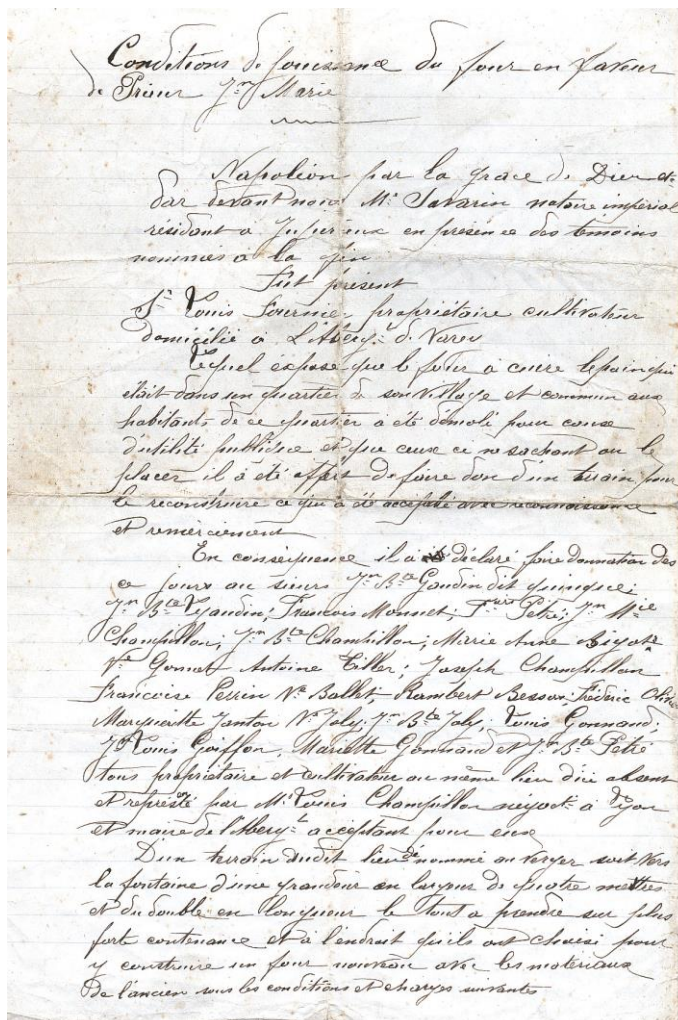


Entrée latérale du « four du verger »



Intérieur du four (toujours utilisé de nos jours !)

Suivant l'acte notarial du 28 avril 1861, M. Louis Fournier fait donation aux habitants du quartier, d'un terrain, lieudit « au Verger », vers la fontaine pour construire un four nouveau avec les matériaux de l'ancien. Il est convenu que « les donataires contribueront par égale part aux charges de construction entretiens et réparations du four ; celui ou ceux qui s'y refuseront seront dès lors déchus du bénéfice de la donation sans indemnité ; l'impôt foncier sera payé par les donataires. »



Jusqu'en 1790, les fours banaux appartenait au seigneur qui en assurait l'entretien et qui prélevait une taxe ouvrant droits d'usage aux habitants : « les banalités » payées en argent ou en nature (farine , pain ...).





Ci-dessus planche d'un four sur laquelle sont notés tous les jours de la semaine sauf le Dimanche. Chaque journée était divisée en deux et comportait des clous afin que les utilisateurs accrochent leur marque (petite planchette portant leurs initiales) pour réserver le four et cuire leur pain.

Marque de M. Brunet



Le four de Chez Chabois

Le four de Dalivoy figure sur le cadastre napoléonien, ce qui situe sa construction avant 1828. Ce four était à deux pans comme le four de Chez Chabois. La Turne (pièce attenante au four) fut construite vers 1911 pour y placer la pompe incendie préalablement entreposée dans le clocher de la mairie. Le projet de sa construction fut évoqué lors de la séance du conseil municipal du 13 août 1911. Pour cela la toiture du four est refaite et le mur nord réhaussé afin d'obtenir un bâtiment à deux pans couvrant le four et la turne.



Le four de Dalivoy et la turne